



COMMUNIQUE PRESSE

Vallon Pont d'Arc, le 23 février 2018

Contact : Sarah Burleraux
communication@cc-gorgesardeche.fr
Tél. 04 75 37 04 60

REUNION PUBLIQUE : Rénofuté

Un service public pour la rénovation énergétique

La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche favorise la rénovation énergétique des logements via le dispositif Rénofuté. Cette plateforme de rénovation énergétique de l'Ardèche méridionale met en relation les artisans locaux et les particuliers en les accompagnant dans leur projet de rénovation.



Une réunion de présentation du dispositif, à destination des particuliers et des artisans, est prévue

Mercredi 14 mars à 18h

Salle polyvalente de Ruoms (sous la mairie)

Propriétaire d'un logement, vous avez un projet de rénovation énergétique ? Rénofuté vous accompagne :

- visite de votre logement et diagnostic technique et financier,
- conseils neutres et objectifs pour votre projet,
- renseignements sur les aides financières mobilisables
- orientation vers un réseau de professionnels qualifiés,
- aide à l'analyse de devis
- outils pour le suivi et la réception de votre chantier,
- conseils pour une bonne prise en main du logement rénové.

Artisans du bâtiment, adhérer à Rénofuté vous permet :

- d'être référencé comme spécialiste de la rénovation énergétique performante
- d'élargir votre clientèle à des propriétaires qui seront accompagnés par Rénofuté
- de bénéficier d'un accès facilité à des formations

Le programme Rénofuté est mis en œuvre par le syndicat mixte du pays de l'Ardèche méridionale. Il est soutenu par l'Europe via LEADER, l'ADEME, la Région Auvergne- Rhône -Alpes, le Département de l'Ardèche et les communautés de communes participantes.

Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche
BP 46 - 215 Route Vieille du Pont d'Arc 07150 VALLON PONT D'ARC
Tél: 04 75 37 61 13 - Fax : 04 75 38 46 81
info@cc-gorgesardeche.fr
<http://www.cc-gorgesardeche.fr>